Extrait du Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org

Si vous aimez les mensonges, si vous croyez que la fin justifie les moyens, votez oui.

- Internationale - activités internationalistes.... -

Date de mise en ligne : samedi 12 mars 2005

Communistes de Vénissieux

Depuis lundi, des spots diffusés par 11 stations de radios en métropole et 5 dans les DOM-TOM « informent » les Français sur le Traité constitutionnel européen bientôt soumis à référendum.

On sait que les partisans du non soulignent qu'une fois votée la Constitution sera un carcan. Les partisans du oui rétorquent qu'une pétition recueillant un million de signatures suffira pour que soit entendue la voix des peuples.

Le premier spot donne raison à ces derniers.

En voici le texte : « Article 47 ; Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, peuvent inviter la Commission à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire. » (Suivent des informations pratiques sur les moyens de se procurer le texte de la ..).Fin du flash. Mensonge !

En vérité, l'alinéa 4 de l'article I -47 dans sa totalité est ainsi libellé : « Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application de la Constitution. »

Ce qui signifie (lisons bien, lisons tout) qu'un million de signatures peuvent inviter la Commission européenne à mieux appliquer la Constitution votée. Il n'est nullement prévu de pétitionner pour sa modification ou contre la fermeture des bureaux de poste par exemple ou contre la privatisation d'EDF-GDF.

Pour faire cesser cette propagande mensongère, les organisations ci-dessous ont interpellé Monsieur Dominique Baudis, Président du CSA, Monsieur Jean-Paul Cluzel, Président de Radio France, Madame Claudie Haigneré, Ministre déléguée aux Affaires européennes (à l'origine des spots) :

- Acrimed (Action-Critique-Médias)
- Action Consommation
- Act-up (Toulouse)
- ADAS (Association de Défense des Assurés Sociaux)
- Altermonde-le village
- Alter-100% altermondialistes
- Amis du Monde Diplomatique (Orléans, Tours)
- Association « Arts et monde social »
- Association « Faire Le Jour »
- Association « Les vidéophages »
- Association « Les Musicophages » (Toulouse)
- Association Raisons d'agir
- ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens)
- Chiche !, mouvement de jeunesse de l'écologie politique.
- Collectif Surréaliste (éditions alternatives)
- Collectif Berry-media
- Collectif « Rouges vifs 13 »
- FSU
- La Maison d'Orient (Marseille)
- La Mare aux canards (association de production audiovisuelle)

Copyright © Communistes de Vénissieux

Observatoire français des Médias (OFM)

- Résistance à l'agression publicitaire (RAP)
- SNJ-CGT
- SNRT CGT de Radio France
- Sud Culture
- Sud Spectacle
- TV-Bruits
- Union des familles laïques (UFAL)
- URFIG (Unité de Recherche, de Formation et d'Information sur la Globalisation)
- Zalea TV

Copyright © Communistes de Vénissieux